

3.01 Pilotage et gouvernance des institutions documentaires

SOB3001-NBDN_

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 6		VOLUME HORAIRE 54 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS SOB3001-NBDN SOB3004-NBDN	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Laila BOUKHARTA	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Laila BOUKHARTA Florian DELABIE Hubert DUBOIS Marie-Laurence DUBOIS Marie LEQUEUX Olivier MARTENS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

AA Gestion comptable (commun)

- Bilan et opérations patrimoniales
- Compte de résultats
- Fondements et principes de la comptabilité en partie double
- TVA, facturation facturiers
- Opérations courantes
- Opérations périodiques et clôture
- Comptabilité simplifiée
- Analyse des comptes annuels sous l'angle du métier

Majeure Bibliothèques Publiques

- Analyser les enjeux transversaux de la lecture publique et en mesurer les implications pour le pilotage de l'institution (droits culturels, inclusion et accessibilité, fracture numérique, IA, éducation critique à l'information, transition écologique)
- Rédiger et piloter un plan de développement de la lecture ancré dans son territoire : diagnostic, co-construction avec les partenaires et les publics, étapes et mises en situation
- Identifier la stratégie de reconnaissance des bibliothèques et les leviers de légitimation de la bibliothèque auprès des pouvoirs publics et des citoyens
- Identifier les éléments d'un rapport d'activités et construire un tableau de bord de gestion permettant d'objectiver l'impact social et culturel de la bibliothèque
- Identifier les outils de gestion de la qualité appliqués aux BP
- Penser la bibliothèque 3e lieu comme un espace inclusif et participatif
- Concevoir une démarche de bibliothèque durable adaptée à son contexte : enjeux de la transition écologique et citoyenne, ressources de référence (ABF, IFLA), diagnostic de sa structure et leviers d'action (collections, animations, numérique, partenariats, gestion des ressources, implication des publics, médiation autour des ODD)
- Comprendre les mécanismes et les enjeux du budget, participer à son élaboration et gérer au quotidien les articles en recettes et dépenses, et connaître les principes de la législation sur les marchés publics et de la rédaction d'un cahier des charges
- Développer les compétences managériales nécessaires au pilotage d'une équipe : leadership, communication interne, conduite du changement, gestion des conflits et attention au bien-être au travail

Majeure Centres de Documentation

- Inscrire le centre de documentation dans la stratégie de son organisation et identifier les leviers de son positionnement et de sa légitimation (démonstration de la valeur ajoutée, communication vers la direction et les usagers internes)
- Identifier les éléments d'un rapport d'activités et construire un tableau de bord de gestion avec des indicateurs de performance adaptés aux services documentaires
- Identifier les outils de gestion de la qualité et les normes de gouvernance documentaire appliqués aux CD

- Concevoir et accompagner un projet de transformation digitale : dématérialisation, automatisation des processus, choix d'outils (GED, plateformes de veille...) et intégration raisonnée de l'IA
- Mettre en place une gouvernance documentaire garantissant la sécurité, la traçabilité et la conformité des flux (RGPD, droits d'accès, cycle de vie des documents)
- Comprendre les mécanismes et les enjeux du budget, participer à son élaboration et à sa gestion quotidienne, et connaître les principes des marchés publics et de la négociation avec les fournisseurs (licences, abonnements, prestataires)
- Développer les compétences managériales nécessaires au pilotage d'une équipe et à la collaboration transversale au sein de l'organisation : leadership, communication interne, conduite du changement, gestion des conflits et attention au bien-être au travail

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Etablir une communication professionnelle

- Identifier les publics cibles et leurs besoins spécifiques
- S'exprimer et se faire comprendre, dans différents environnements professionnels, par des méthodes et moyens oraux, écrits et bureautiques adaptés

Interagir avec son milieu professionnel

- Appréhender le contexte professionnel
- Participer au développement de la profession en comprenant ses enjeux et ses problématiques

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Identifier les principes juridiques et déontologiques s'imposant à la profession
- Agir en respectant scrupuleusement un cadre ou des règles prédéfinies
- Mettre les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse et du raisonnement

Gérer un projet

- Contribuer à la rédaction d'un cahier des charges et/ou d'un plan de développement en vue de la mise en place d'un projet
- Mettre en œuvre, piloter et évaluer un plan opérationnel réalisé
- Comprendre la mise en place d'un budget et en identifier les différents postes

CONTENU

Contenu consultable sur Moodle (syllabus, présentations et ressources diverses)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN3001.1-GEBP3 — Pilotage d'une institution documentaire	À définir
ABDN3001.2-GESCP — Gestion comptable	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN3001.1-GEBP3 — Pilotage d'une institution documentaire	30 h	Français	Français
ABDN3001.2-GESCP — Gestion comptable	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN3001.1-GEBP3 — Pilotage d'une institution documentaire	À définir
ABDN3001.2-GESCP — Gestion comptable	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Les enseignants organisent des cours, séminaires, travaux pratiques en présentiel complétés par des visites. Les contenus seront à articuler avec les notions introduites en B2.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Module gestion comptable : 30% de la note finale

Majeure bibliothèque publique : 70% de la note finale

Majeure Infodoc : 70% de la note finale

Moyenne géométrique pondérée appliquée

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ABDN3001.1-GEBP3, ABDN3001.2-GESCP	Module gestion comptable Période d'évaluation : Q1 Modalités d'évaluation : examen écrit Majeure bibliothèque publique Période d'évaluation : Q1 et Q2 Modalités d'évaluation : travaux présentés oralement Majeure Infodoc Période d'évaluation : Q1 et Q2 Modalités d'évaluation : travaux présentés oralement

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.